

**ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CITOYENS »**

*Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901*

**116 rue de Charenton**

**75012 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CITOYENS »**

*Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901*

116 rue de Charenton  
**75012 PARIS**

**R A P P O R T**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009**

**ooo 0 ooo**

Aux membres dirigeants,

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 11 juin 2010 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- **le contrôle des comptes annuels de l'Association LA LIGUE DE DEFENSE DES CITOYENS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations,**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été examinés par votre assemblée générale du 13 mars 2010, laquelle en l'absence de commissaire aux comptes à décider de reporter sa décision d'approbation des comptes annuels en vue de se conformer à la Loi.

Ces comptes annuels ont été modifiés et arrêtés par le conseil d'administration pour répondre aux exigences légales et réglementaires auxquelles est soumise votre association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons qu'en exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 11 juin 2010 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du Code de Commerce, les comptes annuels de l'exercice 2008 ont fait l'objet d'une certification.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes de l'annexe qui décrivent les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC n° 2008-12.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société s'est mise en conformité avec le règlement du CRC n° 99-01 du 16 février 1999 relatif au plan comptable général associatif. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans les notes de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et CRC n°99-01 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

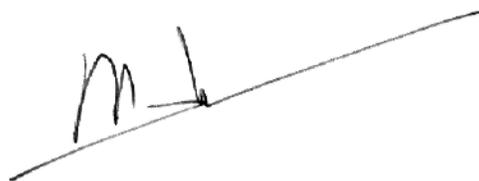
## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 22 octobre 2010

**Le Commissaire aux Comptes  
SAS ELYSEA CONSEIL**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a vertical line and a horizontal stroke, all written over a long, thin diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.

**Marc de SALINELLES  
Président**

**LIGUE DE DEFENSE DES CITOYENS**

*116 rue de Charenton  
75012 PARIS*

-0-0-

*Comptes annuels  
Au 31 décembre 2009*

ACTIF		Brut	Amort. et provisions	Net		PASSIF		Net	
				31/12/2009	31/12/2008			31/12/2009	31/12/2008
Actif immobilisé	<u>Actif immobilisé</u>					Fonds propres :	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial - Autres						Ecarts de réévaluation		
	Immobilisations corporelles						Réserves		
	Immobilisations financières						Report à nouveau	40 395	23 293
	<b>Total des immobilisations</b>					<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>108 274</b>	<b>17 102</b>	
Actif circulant						<b>Total des fonds propres</b>	<b>148 669</b>	<b>40 395</b>	
	<u>Stock et en-cours</u>					Autres fonds associatifs :			
	Matières premières, approvisionnements					Fonds associatifs avec droit de reprise			
	En-cours de production de biens					Apports			
	En-cours de production de services					Legs et donations			
	Produits intermédiaires et finis					Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
	Marchandises					Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
						Droits des propriétaires			
						Ecarts de réévaluation			
						Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
					Provisions réglementées				
					<b>Total des autres fonds associatifs</b>	0	0		
					<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>148 669</b>	<b>40 395</b>		
					Provisions	Provision pour risques			
						Provisions pour charges			
					<b>Total des provisions</b>				
					Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement			
						Sur dons manuels affectés			
						Sur legs et donations affectés			
					<b>Total des fonds dédiés</b>				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				Dettes	<u>Dettes financières</u>			
	<u>Créances</u>					Emprunts obligataires convertibles			
	Usagers et comptes rattachés	16 049	16 049	2 525		Autres emprunts obligataires			
	Autres créances	2 100	2 100			Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Values mobilières de placement	30 000	30 000			Emprunts et dettes financières divers			
	Disponibilités	137 580	137 580	64 117		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Caisse					<u>Dettes d'exploitation</u>			
						Fournisseurs et comptes rattachés	43 212	26 114	
						Dettes fiscales et sociales	2 642	1 043	
						<u>Dettes diverses</u>			
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
					Autres dettes				
	<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>185 729</b>	<b>185 729</b>	<b>66 642</b>	<b>Total des dettes</b>	<b>45 854</b>	<b>27 157</b>		
	Charges constatées d'avance	8 794	8 794	910	Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>194 523</b>	<b>194 523</b>	<b>67 552</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>194 523</b>	<b>67 552</b>		

CHARGES		Net		PRODUITS		Net	
		31/12/2009	31/12/2008			31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			Produits d'exploitation	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
	Achats				Ventes de marchandises, de produits fabriqués	57 866	21 152
	Variation de stock				Prestations de services		
	Autres achats et charges externes	584 896	303 778		Productions stockée		
	Impôts, taxes et versements assimilés	43			Production immobilisée		
	Rémunération du personnel	11 198	7 884		Subventions d'exploitation		
	Charges sociales	2 735			Dons	649 280	307 522
	Subventions accordées par l'association				Cotisations		90
	Dotation aux amortissements et dépréciations				Legs et donations		
	Dotation aux provisions				Autres produits de gestion courante		
Autres charges			Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits						
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	598 872	311 662		<b>Total des produits d'exploitation</b>	707 146	328 764
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et charges financières				Intérêts et produits financiers		
	<b>Total charges financières</b>	0	0		<b>Total produits financiers</b>	0	0
charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
		0	0				0
	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>						
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				(+) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	598 872	311 662		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	707 146	328 764
	<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	108 274	17 102				
	<b>TOTAL GENERAL</b>	707 146	328 764		<b>TOTAL GENERAL</b>	707 146	328 764
Evaluation des contributions volontaires en nature	<b>CHARGES</b>			Evaluation des contributions volontaires en nature	<b>PRODUITS</b>		
	Secours en nature				Bénévolat		
	Mise à disposition gratuite de biens et services				Prestations en nature		
	Personnel bénévole				Dons en nature		

## **LIGUE DE DEFENSE DES CITOYENS**

Association Loi 1901

### **ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999.

Le bilan de l'exercice présente un total de **194 523 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **707 146 euros** et un total **charges** de 598 872 euros, dégageant ainsi un **résultat** de **108 274 euros**.

L'exercice considéré débute le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et finit le 31 décembre 2009.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **Changement de méthodes**

LA LIGUE DE DEFENSE DES CITOYENS a adopté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 les nouvelles règles d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources issues du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008.

#### **Faits caractéristiques de l'exercice :**

La LIGUE DES CITOYENS a créé une section dédiée à la défense des automobilistes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

#### **Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :**

*NEANT*

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dons collectés**

Le montant des dons encaissés au début de l'année 2010 donnant droit à un reçu fiscal au titre de l'année fiscale 2009 s'élève à 70 596 €.

### **Fonds dédiés**

L'association n'a pas dotée de fonds dédiés.

### **Engagement retraite**

Aucun accord particulier n'a été signé.

A ce jour, les engagements constatés ne sont pas significatifs.

	Valeurs brutes début	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2009
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p à p	Cessions	
<b>Incorporelles</b>	Frais d'établissement et de développement Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>Corporelles</b>	Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions instal. agencé aménagement Instal. technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grévées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
<b>Financières</b>	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL</b>						

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Amortissements au 31/12/2009
			Augmentations		Diminutions		
<b>Incorporelles</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>Corporelles</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	Constructions sur sol d'autrui						
	Constructions instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers							
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>TOTAL</b>							

		31/12/2009	1 an au plus	plus d'1 an
<b>Créances</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 049	16 049	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 100	2 100	
	Charges constatées d'avances			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>18 149</b>	<b>18 149</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2009	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 212	43 212		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 642	2 642		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>45 854</b>	<b>45 854</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

31/12/2009

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>3 811</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FACTURES NON PARVENUES	3 811	<b>3 811</b>
Dettes fiscales et sociales DETTES PROV/CP CHARGES SOCIALES SUR CP ETAT-CHARGES A PAYER		

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	23 293	17 102		40 395
Résultat de l'exercice	17 102	108 274	17 102	108 274
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>40 395</b>	<b>125 376</b>	<b>17 102</b>	<b>148 669</b>

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)		RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)	
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		19 153	T1
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>		557 856	ST1	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		649 280	T2
<b>1.1. Réalisées en France</b>	557 856			<b>1.1. Dons et legs collectés</b>	649 280		
- Actions réalisées directement	557 856			- Dons manuels non affectés			
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0,00			- Dons manuels affectés			
				- Legs et autres libéralités non affectés			
				- Legs et autres libéralités affectés			
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>	0,00			<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	0,00		
- Actions réalisées directement	0,00						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00						
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		21 890	ST2	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	0,00		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	21 890			<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	0,00		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0,00						
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	57 866		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	19 126	19 126	ST3				
		598 872	T3 = ST1+ST2+ST3				
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	598 872			<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	707 146		
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	0,00			<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	0,00		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	0,00			<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	0,00		
				<b>V - VARIATION DES FONDS DEDES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>	0,00	0,00	T4
				(cf tableau des fonds dédiés)			
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	108 274			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	0,00		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	707 146			<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	707 146	649 280	T2 + T4
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		0,00	T5				
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		0,00	T5 bis				
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		598 872	T6 = T3+T5 - T5bis	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		598 872	T6
				<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		69 561	T7 = T1+T2+T4 T6
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
Missions sociales				Bénévolat			
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
Total	-----			Total	-----		

**LIGUE DE DEFENSE DES CITOYENS**  
*Association Loi 1901*

<b>ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES</b>
---

## **1. CADRE LEGAL DE REFERENCE**

La Ligue de Défense des Citoyens a adopté par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 les nouvelles règles d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources issues du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008. Les règles d'établissement du CER n'ont pas changé par rapport à l'exercice 2008.

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES**

La ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base suivante :

### **2.1. Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi**

#### **2.1.1. Missions sociales**

Organisme d'intérêt général, la Ligue de Défense des Citoyens a un objet éducatif, scientifique et social. La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 2 et 5 des statuts de l'Association).

L'association a pour objet la défense des citoyens face aux dysfonctionnements et dérives de l'Etat et de son administration. Il s'agit en particulier d'empêcher :

- les atteintes à la sûreté personnelle: déni de justice, violation de la présomption d'innocence, erreurs judiciaires ;
- les entraves à la liberté de travailler : grèves abusives dans les services publics, excès des réglementations sociales, contraintes administratives ;
- les atteintes au droit de propriété: expropriations abusives, prélèvements confiscatoires, gaspillages et détournements de fonds publics ;
- l'insécurité juridique découlant de la multiplication des lois et de la complexité administrative ;
- les violations des libertés d'expression et d'opinion.

#### Moyens d'actions

Les moyens d'actions s'articulent autour de trois axes :

- Etude et recherche : production de l'information utile à la préservation des droits des citoyens ;
- Communication : diffusion de cette information pour éclairer les citoyens ;
- Intervention : participation au débat public pour obtenir des politiques publiques garantissant mieux les droits et intérêts des citoyens face à l'administration.

L'association met en œuvre tout moyen utile, notamment :

- réalisation ou financement d'études, enquêtes, sondages ;
- édition de brochures, revues, ouvrages ;
- diffusion d'informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre ;
- rencontres avec les journalistes, les hommes politiques, les universitaires ;
- organisation de conférences et colloques.

L'association s'efforce de mettre en œuvre ces moyens au fur et à mesure que ses ressources le lui permettent. Elle peut toutefois constituer des réserves destinées à des projets ultérieurs nécessitant par exemple une mise de fonds importante pour leur démarrage. Enfin, l'association constituera, dès qu'elle le pourra, une réserve de précaution et de sécurité destinée à pérenniser sa capacité à agir.

L'association peut mettre en commun ou mettre à disposition des moyens avec d'autres organismes à but non lucratif poursuivant des buts similaires ou proches en matière de défense des citoyens.

### Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par son bureau.

#### **2.1.2. Frais d'appel à la générosité du public**

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi ;
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons, etc.

Dans le cadre de cet objet, l'association organise des campagnes d'information et de mobilisation qui comportent des demandes de dons. Il est donc délicat d'opérer une ventilation nette entre dépenses opérationnelles et coûts directs d'appel à la générosité, du fait de ce mode de fonctionnement.

En 2009, l'association a concentré ses efforts et ses ressources sur la défense des citoyens face aux dérives de la politique de sécurité et de répression routière. Elle a, dans ce but, créé une section distincte, par Conseil d'administration du 20 mars 2009, intitulée Ligue de Défense des Conducteurs.

#### **2.1.3. Frais de fonctionnement**

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats, déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc.

#### **2.1.4. Ventilation des frais de personnel**

La ventilation des frais de personnel est fondée sur une étude de suivi du temps passé par chaque membre du personnel dans les tâches qui lui incombent.

### **2.2. Règles et méthodes relatives aux postes de ressources**

#### **2.2.1. Dons manuels**

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

#### **2.2.2. Legs**

L'association n'est pas habilitée à recevoir des legs.

#### **2.2.3. Subventions**

L'association est indépendante de tout organisme public, de toute formation politique, syndicale ou professionnelle. Pour garantir cette indépendance, l'association s'interdit de recevoir des subventions publiques.

#### **2.2.4. Autres produits**

Il peut s'agir de cotisations versées par les membres dirigeants de l'Association et de produits financiers.

Aux fins de réaliser son objet social et de diffuser les informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre, l'association peut procéder à la location de son fichier d'adresses.

#### **2.2.5. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires**

L'Association ne bénéficie pas de bénévolat valorisable dans les comptes de l'Association.